



Baromètre ISM-MAAF de l'apprentissage en artisanat

Pour la 1^{ère} fois, plus de 200 000 jeunes sont apprentis en entreprise artisanale, un chiffre en hausse de 14 % sur un an

- 1 apprenti sur 4 en France évolue dans le secteur de l'artisanat
- 65 % des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois (vs. 38 % pour les filières scolaires classiques)
- 1 apprenti sur 5 prépare un diplôme de l'enseignement supérieur (vs. 1 sur 10 en 2019)

Paris, le 25 août 2023 – La nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF dévoile le bilan de l'apprentissage dans l'artisanat pour l'année scolaire 2021-2022. Pour la première fois, le nombre d'apprentis accueillis et formés en entreprises artisanales de moins de 20 salariés, franchit la barre symbolique des 200 000. Une hausse globale de 14 % sur un an, qui confirme la dynamique positive enclenchée l'année précédente. Avec 1 apprenti sur 4 qui évolue dans le secteur, l'artisanat confirme son rôle central pour la formation et l'emploi des jeunes.

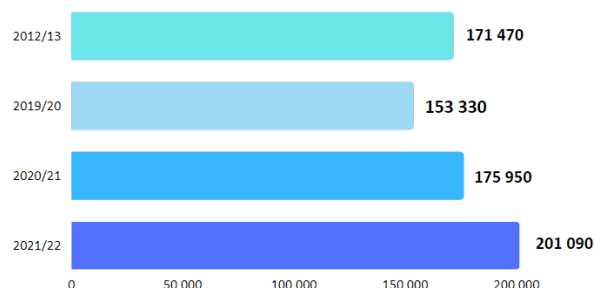
Pour la 2^{nde} année consécutive, forte hausse du nombre d'apprentis en artisanat avec +14 % d'inscriptions

Au fil de l'année scolaire 2021-2022, plus de **201 000 jeunes ont été accueillis et formés** par des entreprises du secteur de l'artisanat.

Un chiffre **en hausse de 14 % sur un an**, qui confirme la belle dynamique observée dès l'année 2020-2021 (+ 14 % sur un an également) et rappelle **l'impact positif de la réforme de l'apprentissage** (Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel – 09.2018).

Désormais, un apprenti sur quatre en France évolue dans le secteur de l'artisanat (24 %).

Évolution du nombre d'apprentis en entreprises artisanales (2012-2022)



L'artisanat n°1 pour l'emploi et la formation des jeunes, 1 salarié du secteur sur 10 est apprenti

Alors que **6 des 10 secteurs qui accueillent le plus d'apprentis relèvent de l'artisanat**, le secteur se révèle aussi central pour l'emploi des jeunes. **1 salarié de l'artisanat sur 10 est un apprenti**, c'est trois fois plus que dans les secteurs de l'industrie et des services et 10 fois plus que dans l'agriculture.

Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « L'artisanat confirme son statut de secteur n°1 pour la formation et l'emploi des jeunes, partout en France. Ces chiffres sont révélateurs de la mobilisation des « petites » entreprises artisanales qui, malgré les crises et l'inflation, ont fait le choix de continuer à accueillir toujours plus de jeunes, pour leur transmettre leurs savoirs et les accompagner dans des parcours de formation de plus en plus ambitieux. En seulement 3 ans, la part des jeunes apprentis de l'artisanat préparant un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur a doublé. Enfin, le secteur confirme ses besoins importants en matière d'embauche, avec un taux d'emploi à six mois des jeunes apprentis qui dépasse les 80 % dans certaines activités comme les bouchers, les couvreurs ou encore les ambulanciers. »

Le nombre d'apprentis augmente de 20 % dans les activités artisanales de fabrication et de services

La hausse du nombre d'apprentis concerne toutes les activités artisanales, celles qui accueillent traditionnellement de très nombreux jeunes chaque année, à l'instar du BTP, comme celles historiquement moins investies dans cette filière de formation (les ambulanciers, le textile-habillage, la fabrication artisanale de bières, biscuits...). Dans le détail, **les activités de fabrication et de services enregistrent la plus forte croissance** du nombre d'apprentis, avec respectivement + 20 % et +19 % de nouveaux jeunes accueillis en 2021-22. Avec une hausse de 8%, **les métiers de l'alimentation enregistrent un score exceptionnel pour des secteurs parmi les plus investis dans la formation d'apprentis.**

La boulangerie-pâtisserie est ainsi le **premier secteur pour la formation d'apprentis en France**. Parmi les principaux secteurs pour la formation d'apprentis, les secteurs des **soins de beauté**, de **l'électricité en bâtiment** et de **la réparation automobile** ont été particulièrement attractifs avec une hausse respective des apprentis de **38 %, 18% et 18 %**.

Palmarès des 10 activités artisanales formant le plus grand nombre d'apprentis (2021-22)

Activité	Nb apprentis en formation en 2021-22	Évolution entre 2020-21 et 2021-22
Boulangerie-pâtisserie	31 370	+ 8 %
Entretien et réparation automobile	21 840	+ 18 %
Coiffure	21 290	+ 15 %
Services d'aménagement paysager	10 690	+ 10%
Travaux d'installation électrique	10 650	+ 18%
Maçonnerie générale et gros œuvre	9 270	+ 14 %
Travaux de menuiserie	7 940	+ 14 %
Travaux de plomberie (eau, gaz)	7 370	+ 12 %
Soins de beauté	7 200	+ 38 %
Boucherie-charcuterie	5 570	+ 2 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis formés, toutes tailles tous secteurs d'entreprise en France entière. Traitement ISM.

Catherine Élie, directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers, explique : « Pour la seconde année consécutive, l'artisanat surprend par sa capacité à accueillir toujours plus d'apprentis. Le nombre d'apprentis franchit d'ailleurs le seuil symbolique des 200 000. La donne a aussi changé sur la physionomie des parcours. L'artisanat accueille à tout niveau de diplôme, en sortie de collège, de BAC. La part des formations en enseignement supérieur a doublé en seulement 3 ans. Les jeunes et adultes sont également nombreux à choisir la filière de l'apprentissage pour se réorienter ou se reconvertir dans un métier de l'artisanat. Des métiers qui confirment ainsi leur attractivité et leurs besoins d'embauche dans le contexte de sortie de crise sanitaire. Certains diplômes sont particulièrement recherchés, témoignant de tensions sur le marché de l'emploi, notamment dans les métiers de la boucherie-charcuterie, de la couverture du bâtiment, de la maintenance des matériels, d'ambulancier ou de la réparation automobile. »

65 % des apprentis trouvent un emploi 6 mois après leur diplôme, 78 % pour les diplômés d'un BTS

Le taux d'accès à l'emploi des apprentis formés aux métiers de l'artisanat est en hausse, quel que soit le niveau de diplôme. Globalement, **65 % des apprentis qui ont terminé leur formation trouvent un emploi dans les 6 mois** (vs. 63 % en 2020-21). A titre de comparaison, ce taux est de 38 % chez les jeunes formés via des filières scolaires. Dans le détail, le taux d'emploi augmente en fonction du niveau de diplôme : de **59 % pour les diplômés d'un CAP**, il passe à **76 % chez les diplômés d'un Brevet Professionnel** et **78 % pour les sortants de BTS**.

Palmarès des diplômés avec le plus fort taux d'emploi à 6 mois

Métiers de l'alimentation		Métiers de fabrication	
Diplôme	Tx emploi à 6 mois	Diplôme	Tx emploi à 6 mois
BP Boucher	88 %	BTS Techniques services matériels agricoles	92 %
BTM Chocolatier confiseur	86 %	Bac Pro Maintenance des matériels	78 %
BP Charcutier traiteur	83 %	BP Métallier	77 %
BP Boulanger	81 %	BTS Maintenance des systèmes	77 %
BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur	79 %	MC Technicien en soudage	76 %
Métiers du BTP		Métiers des Services	
Diplôme	Tx emploi à 6 mois	Diplôme	Tx emploi à 6 mois
BP Couvreur	86 %	Diplôme d'état Ambulancier	88 %
MC Zinguerie	84 %	BTS Maintenance des véhicules	87 %
BP Carreleur mosaïste	83 %	Titre Conseiller technique cycles	84 %
BTS Systèmes constructifs bois et habitat	83 %	MC Maintenance systèmes embarqués automobile	80 %
CSA Constructions paysagères	82 %		

BP = Brevet Professionnel ; BTM = Brevet Technique des Métiers ; MC = Mention Complémentaire ; CSA = Certificat de Spécialisation Agricole
Source : MEN-MESR DEPP, Inserjeunes. Champ : ensemble des apprentis sortants d'études en 2021. Traitement ISM.

Près d'1 apprenti sur 5 prépare un diplôme de l'enseignement supérieur, ils étaient 1 sur 10 en 2019

L'apprentissage artisanal progresse à tous les niveaux de diplôme. Depuis la réforme de l'apprentissage de 2018, on observe un vrai changement de comportement en matière de choix de diplôme. Au point que **pour la première fois, le niveau CAP regroupe moins de la moitié des parcours (49 %)**, contre 56 % en 2019.

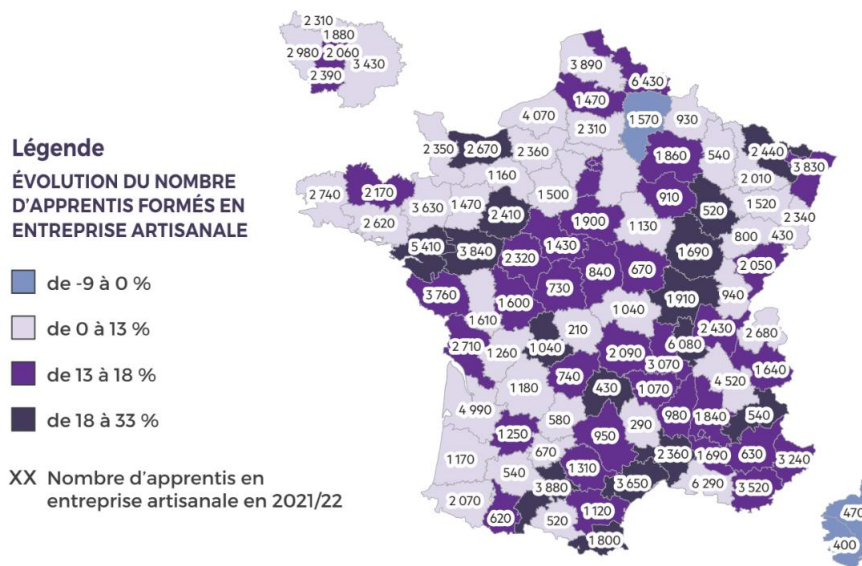
A l'inverse, **les formations niveaux BP/BAC et de l'enseignement supérieur attirent de plus en plus de jeunes : + 40 % en BTS ; + 32 % en Licence, Bachelor et Master.** *In fine*, plus de **34 000 apprentis préparent un diplôme de l'enseignement supérieur.** Ils représentent **désormais 17 % des apprentis, contre 10 % en 2019.** Une tendance qui s'explique notamment par l'ouverture de nouvelles filières en apprentissage à ces niveaux de diplômes.

La belle dynamique de l'apprentissage artisanal touche l'ensemble des régions, en ville comme en zone rurale.

Le nombre d'apprentis formés en entreprise artisanale progresse dans toutes les régions et tous les départements, à l'exception de la Corse et de l'Aisne. **L'Occitanie et les Pays de la Loire enregistrent les plus fortes hausses.**

Cette dynamique se retrouve **à la fois dans les grandes métropoles et dans les zones rurales.** Dans le détail, **20% des apprentis de l'artisanat se forment en communes rurales.** Les agglomérations de moins de 200 000 habitants drainent près de la moitié des apprentis, alors que seule 28 % de la population y réside. **Enfin 24 % des apprentis sont formés dans les grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants.** A noter que l'apprentissage artisanal reste deux fois moins développé en agglomération parisienne qu'à l'échelle nationale.

Nombre d'apprentis en entreprise artisanale et évolution 2020/21 à 2021/22



Etude complète disponible sur demande

Méthodologie de l'étude

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs et les territoires).

Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données nationaux du Ministère de l'Education Nationale (Enquête SIFA et INSER JEUNES).

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 790 000 clients professionnels. Promouvoir l'apprentissage, c'est #MAAFaçonD'être www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques des secteurs de proximité. L'ISM assure également une mission de formation des élus socio-professionnels.

Contact presse : Agence CorioLink

Candice Piekacz – 06 71 38 53 15 – candice.piekacz@gmail.com